

Circulaire de rentrée 2020: priorité à l'EPS?

Sortie le 10 Juillet 2020, « esprit d'équipe et développement de l'EPS » sont au rendez-vous quand le ministre fonctionne seul et que l'EPS est attaquée de toute part depuis plusieurs années.

Extraits de la circulaire de rentrée	Commentaires du SNEP FSU
<p><i>“L’Ecole de la République oeuvre à l’accomplissement des élèves par l’élévation du niveau général, leur bien-etre et la justice sociale”</i></p>	<p>Dans ce cas, il faut diminuer les effectifs par classe afin de pouvoir proposer un apprentissage au plus près des besoins de chaque élève et reconsidérer “l’enseignement à distance” afin de permettre à chaque élève d’accéder aux informations dans le cadre exceptionnel de la crise sanitaire.</p>
<p><i>« Notre réussite tient à cet engagement collectif, à un esprit d'équipe »</i></p>	<p>Alors que le ministre décide seul de tout, contre l’avis majoritaire des personnels, il parle d’esprit d’équipe...</p>
<p><i>« La création d'un vaste ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports est l'occasion de déployer une vision riche et cohérente du temps scolaire et du temps périscolaire de l'enfant. L'année 2020-2021 sera caractérisée par le développement du sport et de la culture dans la vie de chaque élève. L'éducation physique et sportive ainsi que l'ensemble des disciplines artistiques seront au cœur de cette priorité. »</i></p>	<p>L'EPS subit des affaiblissements depuis des années (place aux examens, contenus, sous-recrutement, développement de la précarité, 2S2C...). JM Blanquer souhaite faire de 2020/ 21 une année de développement du sport et de la culture dans la vie de l’élève, alors qu’il supprime des postes en EPS dans le second degré depuis son entrée en fonction. Evidemment cela passera sans aucun doute par le « temps périscolaire » et non par le service public pour tous. La volonté de poursuivre 2S2C à la rentrée 2020 alors que le protocole sanitaire est assoupli en est l’illustration.</p>
<p><i>« L'année scolaire 2020-2021 poursuit quatre priorités :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <i>• protéger la santé des élèves et des personnels ;</i> <i>• développer l'esprit d'équipe tant chez les adultes que chez les élèves pour assurer notre mission fondamentale de transmission des savoirs et de réduction des écarts de niveau ;</i> <i>• assurer la pleine inclusion de tous les enfants à besoins éducatifs particuliers ;</i> <i>• transmettre les valeurs civiques. »</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - Protéger la santé des élèves et des personnels : un développement ambitieux de la médecine scolaire (pour les élèves et les agents) est-il prévu, une formation continue aux premiers secours, le retour des CHSCT ? Décider contre l’avis des personnels et les informer du jour au lendemain via Bfmtv -permet-il de « mieux vivre » au travail ? <ul style="list-style-type: none"> - Pour développer l’esprit d’équipe chez les adultes, sans doute que chaque chef d’établissement devra présenter à son équipe éducative sa « lettre de mission » éditée par le recteur (actuellement confidentielle ?). - Afin d’assurer l’inclusion dans de bonnes conditions de tous les élèves à besoins éducatifs particuliers, il n’est pas prévu de moyens supplémentaires (2 profs par classe, réduction des effectifs, etc...) ?
<p><i>« Pour cela, le ministère mobilise des moyens dédiés :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <i>- 1 688 postes supplémentaires dans le premier degré à la rentrée scolaire 2020 (dont 1 248 postes créés dans le cadre de la crise sanitaire) qui s'ajoutent aux 10 517 créations de postes dans le premier degré depuis 2017 ;</i> 	<p>Dans le second degré, pour 22 500 élèves de plus prévus à la rentrée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Suppression de 820 emplois (dont 350 gardés en réserve et non débloqués durant la crise du Covid 19 alors que la FSU a demandé un déblocage d’urgence, à minima, de cette réserve, le parlement n’ayant voté que la suppression de

<ul style="list-style-type: none"> • 8 000 nouveaux postes d'accompagnants en situation de handicap (AESH), dont 4 000 créations supplémentaires qui viennent s'ajouter aux 4 000 créations prévues en loi de finances initiale ; • 1 500 000 heures supplémentaires mobilisées pour renforcer l'accompagnement personnalisé et l'aide aux devoirs et 130 000 heures d'assistants d'éducation (AED) d'ici le mois de décembre, pour accompagner le début d'année. Ces moyens sont connus de chaque établissement avant la rentrée scolaire, et peuvent, le cas échéant, faire l'objet d'ajustements tenant compte des difficultés rencontrées dans les territoires. » 	<p>440 emplois !).</p> <ul style="list-style-type: none"> - En EPS ce sera 100 postes en établissements de moins à la rentrée 2020 ! - 1,5 millions d'heures supplémentaires correspond à plus de 83 000 postes à 18 heures ! c'est l'équivalent des postes supprimés sur les mandatures de J. Chirac et N. Sarkozy à l'Education Nationale. La volonté de ne pas créer d'emploi est manifeste car les moyens existent pour rémunérer ces heures supplémentaires. C'est à l'inverse de ce qu'annonce le gouvernement Castex qui annonce sa volonté de faire de l'emploi une priorité des 18 prochains mois. D'autre part, brandir 1,5 millions d'heures supplémentaires ne saurait être cohérent avec la protection de la santé des personnels mise en avant dans le premier point.
<p>“Durant l'année 2020-2021, le service public d'orientation va pouvoir pleinement tirer profit des transformations engagées pour assurer une meilleure information des jeunes”</p>	<p>Beau cynisme pour un secteur qui a été rigoureusement démantelé...</p>
<p>E. Accroître la place de l'éducation physique et sportive, des arts et de la culture</p> <p>« L'importance de l'éducation physique et sportive (EPS) doit être soulignée, à tous les niveaux d'enseignement. Elle contribue à la santé des élèves, mais aussi à leur confiance en eux et, de manière transversale, à d'autres compétences (esprit d'équipe, respect des règles, etc.). Dans le premier degré, les professeurs des écoles veillent à assurer effectivement les 3 heures d'EPS par semaine, notamment dans le cadre des 30 minutes d'activité physique quotidienne »</p>	<p>Alors que la formation en EPS pour le premier degré diminue (CPD, INSPE, épreuve au concours maintenue uniquement suite à l'activité syndicale...) le ministre appelle les PE à « veiller à assurer les 3 heures effectives » (les rapports le montrent, ce n'est pas le cas) et le Ministre mets la pression sur Maths et Français notamment lors des formations des PE !</p> <p>Rien n'est dit sur les autres niveaux d'enseignements : hausse des effectifs par classe, moins de poste, développement d'un précarier, manque d'installations sportives, sous-investissement massif dans la filière STAPS, etc...</p>
<p>« Les arts et la culture sont essentiels à la formation de l'esprit et au développement de la sensibilité des élèves. Pour marquer symboliquement cette ambition, la rentrée des élèves se fait en musique. D'année en année, il s'agit d'atteindre l'objectif d'une chorale par école et par collège. Au collège, il est rappelé que cet enseignement facultatif dispose de 72 heures pendant l'année, dont au moins une heure chaque semaine. »</p>	<p>Alors qu'ici la chorale est évoquée, rien n'est dit sur le sport scolaire, l'engagement associatif au sein des AS scolaires.</p> <p>Avec plus d'un million de licencié et des AS dans tous les établissements du second degré, le sport scolaire devrait faire partie des points d'appuis pour améliorer la pratique sportive, artistique et associative des élèves.</p>
<p>« Le rassemblement en un même ministère des enjeux de l'éducation, de la jeunesse et des sports doit permettre dès l'année 2020-2021 de développer des actions cohérentes fondamentales pour l'élève entre le temps scolaire et le temps périscolaire. Cette cohérence se réalise en s'appuyant sur la nouvelle organisation territoriale de l'État. »</p>	<p>Tout est à craindre sur les « actions plus cohérentes entre le temps scolaire et périscolaire » (2s2c). Il semble que cela soit davantage une volonté de renvoyer sur le temps périscolaire et sur les collectivités territoriales les enseignements jugés non « fondamentaux » (EPS, arts, etc...) pour JM Blanquer.</p>

